CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E144999** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2003

Raison sociale : PAYS SARL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/11/2025

Capital : 10 000

75 RUE EUGENE DELACROIX
33560 SAINTE-EULALIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 448 271 023 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7151440

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62562192

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62562192

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 56 06 97 13 **Fax :**

Portable : 06 28 09 73 98

Responsabilité légale :
HAKA (912 806 007) / SITEM (912 645 173) / LELEU HAKIMA DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@jpays.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 574 370 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	31	07/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	31	07/10/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 12:26

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.